

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** SAO agissant au nom et pour le compte de la Commune de CREIL

**Correspondant :** M. Jean-Michel Bouillot, Directeur Général, 36 avenue Salvador Allende - Bâtiment Hervé Carlier - RdC, 60000 Beauvais, tél. : 03 44 06 27 80, télécopieur : 03 44 06 27 99, adresse internet du profil acheteur : <http://www.saoise.fr>

**Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs**

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :**

- Services généraux des administrations publiques

**Objet du marché : Mission de maîtrise d'oeuvre relative à la construction d'une maison pluridisciplinaire de santé à Creil (60)**

**Catégorie de services :** 12

**Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :**

- Objet principal : 71000000

**Code NUTS :** FRE22

**La procédure d'achat du présent avis n'est pas couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.**

**L'avis implique un marché public**

**Caractéristiques principales :**

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Construction d'une maison pluridisciplinaire de santé d'une surface d'environ 800 m<sup>2</sup>, situé Rue Edouard Branly à Creil (60).

Part de l'enveloppe financière affectée par le maître d'ouvrage aux travaux : 1 600 000 euro(s) HT (septembre 2017).

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches.

Éléments de mission : ESQ-APS-APD-PRO-ACT-VISA-DET-AOR- Mission complémentaire OPC

**Le présent avis correspond à un avis périodique constituant une mise en concurrence.**

**Prestations divisées en lots :** non

**Cautionnement et garanties exigés :** Le titulaire sera dispensé de retenue de garantie. Le marché fait l'objet d'une avance dans le cadre de la réglementation en vigueur (Article 110 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016) et sous réserve de la fourniture d'une garantie à première demande.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Paieement à 30 jours par virement. Prix révisable. Forfait provisoire de rémunération (compris mission complémentaire) - Possibilité de nantissement ou de cession de créances. Modalités de financement : Fonds propres et subventions éventuelles.

**Forme juridique** que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Le marché sera conclu avec une entreprise unique ou des entreprises groupées conjointes.

En cas de constitution d'un groupement, dans le cas où il ne revêtirait pas cette forme lors du dépôt de sa candidature ou de son offre, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de contraindre le groupement attributaire à revêtir la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Cette contrainte se justifie pour les raisons suivantes : Chacun des membres est engagé à exécuter la ou les prestations dites prestations techniques qui lui sont attribuées dans le marché. Le mandataire du groupement conjoint est solidaire pour l'exécution du marché de

chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur. Les candidats n'ont pas la possibilité de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou de plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

**L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :** non

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :** français.

**Unité monétaire utilisée, l'euro**

**Conditions de participation :**

- Critères de sélection des candidatures : Le Pouvoir Adjudicateur examine les candidatures remises et les classe en fonction des critères de sélection suivants (par ordre décroissant) :
  - Compétences et composition de l'équipe,
  - Expériences dans la réalisation d'équipements de complexité similaire appréciées notamment au travers des références fournies
  - Moyens humains,
  - Capacités financières.

**Marché réservé :** Non

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché.
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC4, Déclaration de sous-traitance. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays

**Autres renseignements demandés :**

- L'EQUIPE CANDIDATE DEVRA OBLIGATOIREMENT ETRE COMPOSEE AU MINIMUM DE :

- Un architecte (Mandataire du groupement le cas échéant)
- Un BET TCE (tous corps d'état)
- Un économiste de la construction
- Un pilote

- Un dossier libre de prestations réalisées, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, sur support papier.

Dossier à fournir par chaque membre du groupement, y compris sous-traitant le cas échéant.

- Un dossier imposé comprenant la présentation de 3 références maximum portant sur des projets identiques ou opérations de complexité équivalente réalisées par le mandataire, sur support papier au format A3 et sur support dématérialisé au format PDF, comprenant :

- nom du maître d'ouvrage ;
- année de réalisation ;
- indication des taux de rémunération pratiqués ;
- coût des travaux HT;
- surface ;
- nature des missions réalisées ;
- projet situé ou non en périmètre ABF ;
- qualité (mandataire ou cotraitant).

Ne seront pris en compte que les projets réalisés en mission complète ou en cours de réalisation, datant de moins de 5 ans.

Dossier à fournir par l'Architecte mandataire.

- Aptitude à exercer l'activité professionnelle : attestation d'inscription à l'Ordre des Architectes.
- L'attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité (c'est-à-dire justifiant le paiement des primes pour la période en cours).
- Si, pour justifier de ses capacités, le candidat souhaite faire prévaloir les capacités professionnelles, techniques et financières d'un autre intervenant quel qu'il soit (sous-traitant notamment), il devra produire les pièces relatives à cet intervenant visées ci-dessus. Il devra également justifier qu'il disposera des capacités de cet intervenant pour l'exécution du marché.
- Les candidats doivent fournir des documents rédigés en langue française ou être accompagnés d'une traduction en français.

**Nombre de candidats :**

- Nombre minimal de candidats admis à présenter une offre : 1
- Nombre maximal de candidats admis à présenter une offre : 3
- Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : Procédure adaptée restreinte

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix (40 %)
- Valeur technique de l'offre (60 %)
- Pas d'enchère électronique

**Type de procédure :** Procédure adaptée

**Date limite de réception des candidatures :** 19 octobre 2017 à 12 h 00

**Délai minimum de validité des offres :** 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Renseignements complémentaires :** Le pouvoir adjudicateur est la Commune de CREIL. La S.A.O. est son mandataire. La présente consultation est passée, dans le respect des dispositions de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016, selon une procédure adaptée librement définie par le pouvoir adjudicateur (procédure adaptée restreinte avec possibilité de négociation). Le Pouvoir Adjudicateur examine les candidatures remises et les classe en fonction des critères de sélection suivants (par ordre décroissant) :

- Compétences et composition de l'équipe,
- Expériences dans la réalisation d'équipements de complexité similaire appréciées notamment au travers des références fournies
- Moyens humains,
- Capacités financières.

Après classement des candidatures, le pouvoir adjudicateur sélectionnera les 3 premiers candidats qui seront admis à remettre une offre.

A titre d'information, les négociations (le cas échéant) pourront se dérouler dans le cadre d'une rencontre avec le maître d'ouvrage. .

Aucune visite des lieux d'exécution du marché n'est prévue.

Date prévisionnelle de démarrage des études prévu courant NOVEMBRE 2017.

Démarrage des travaux prévu courant SEPTEMBRE 2018.

La durée globale prévisionnelle d'exécution du marché de maîtrise d'oeuvre est de 22 mois (hors délais de validation et hors délai de garantie de parfait achèvement) à compter de la notification du marché.

Le dossier de consultation comprend les documents suivants :

- \* Le présent règlement de la consultation et annexes
- \* le programme de l'opération et annexes
- \* Joints pour information au stade de la candidature :

- le cadre de marché
- le CCAP
- le CCTP

A titre indicatif :

- le délai de remise des offres sera de 15 à 20 jours maximum à compter de la réception du dossier de consultation.
- le délai de remise des offres négociées, le cas échéant, sera de 5 jours à compter de la date de négociation.

Précisions sur les critères de jugement des offres :

A - En ce qui concerne le critère « Prix » jugement sur un total de 100 points:

Les 100 points sont attribués au prestataire le moins-disant si son offre est conforme.

Les autres prestataires recevront des points selon un prorata calculé à partir de l'écart de prix entre les offres.

B - En ce qui concerne le critère « Valeur Technique » jugement sur un total de 100 points décomposés comme suit :

- Organisation, moyens humains et techniques sur 10 points
- Méthodologie mise en oeuvre pour les différentes missions listées dans le programme sur 30 points
- Analyse technique et architecturale du programme et de ses annexes sur 60 points

Note valeur technique = somme de chacun des points attribués pour chacun des sous critères de la valeur technique

Le total de la note pondérée étant la somme de la note « Prix » et de la note « Valeur technique » pondérés respectivement des coefficients indiqués ci-dessus.

Retrait du dossier de consultation avant la date limite de réception candidatures ou des offres : 1/ Le dossier de consultation des entreprises n'est pas disponible sur support papier. 2/ sous format électronique : sur le site de la S.A.O. À l'adresse : <http://www.saoise.fr>. Avant de pouvoir télécharger le dossier de consultation, les candidats doivent :

- Accepter les conditions générales d'utilisation de la plate-forme,
- S'inscrire sur la plate-forme électroniquement,
- Les personnes téléchargeant le dossier de consultation seront particulièrement attentives à bien renseigner le champ "e-mail" dans la mesure où cette adresse pourra être utilisée par la S.A.O. Pour informer des éventuelles modifications du dossier de consultation. La validité de cette adresse électronique déclarée est de la responsabilité de l'entreprise.

Précisions sur les conditions d'envoi ou de remise des candidatures :

Pour l'envoi de leur candidature ou de leur offre (selon la phase), les candidats peuvent utiliser librement la transmission papier. Les candidatures ou les offres, sous pli cacheté, devront être remises contre récépissé à

l'accueil de la S.A.O. 36 avenue Salvador Allendé - Bâtiment Hervé Carlier - RdC - 60000 BEAUVAIS avant la date limite de remise des plis, du lundi au vendredi de 8 H 30 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 17 H 00. Si elles sont envoyées, elles devront l'être à cette même adresse, par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de leur réception et d'en garantir la confidentialité, et parvenir à destination avant ces mêmes dates et heures limites.

Modalités d'envoi des propositions dématérialisées : se référer à l'article 6.2 du règlement de consultation.

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 27 septembre 2017

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :**

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront IMPERATIVEMENT poser leurs questions en utilisant le module de « Questions/Réponses » via la plateforme de dématérialisation [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com).

**Informations complémentaires :**

- La prestation est réservée à une profession particulière

Référence des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : Architectes en vertu de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture.

- Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms, et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation

**Instance chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier - CS 81114, 80011 Amiens cedex 01, tél. : 03 22 33 61 70, télécopieur : 03 22 33 61 71, courriel : [greffe.ta-amiens@juradm.fr](mailto:greffe.ta-amiens@juradm.fr), adresse internet : <http://amiens.tribunal-administratif.fr/ta-caa/>

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

Tribunal administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier - CS 81114, 80011 Amiens cedex 01, tél. : 03 22 33 61 70, télécopieur : 03 22 33 61 71, courriel : [greffe.ta-amiens@juradm.fr](mailto:greffe.ta-amiens@juradm.fr), adresse internet : <http://amiens.tribunal-administratif.fr/ta-caa/>